

Debash, Ch. (éd.), *Les économies maghrébines*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971, 281 p.

Maureen Covell

Volume 7, Number 2, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700674ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700674ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Covell, M. (1976). Review of [Debash, Ch. (éd.), *Les économies maghrébines*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971, 281 p.] *Études internationales*, 7(2), 292–293. <https://doi.org/10.7202/700674ar>

loppement économique. L'auteur présente ensuite (première partie : « Dynamismes internes et équilibre économique des sociétés traditionnelles ») quelques-unes des motivations sociales (sens social de la production de la consommation ; système de relations symboliques...) qui, selon lui, ont assuré et assurent encore la cohérence et l'activité économique dans certaines des sociétés non occidentales (Afrique, Japon). « Dans la mesure où apparaît l'incohérence entre l'activité économique, les moyens techniques que l'on emploie et l'organisation de la vie sociale, se manifeste l'ensemble des phénomènes caractéristiques de ce que l'on appelle 'le sous-développement', destruction sociale, 'désarticulation' économique, 'dépendance' de l'extérieur, etc. » (p. 51).

Dans la seconde partie de l'étude (« Instabilité et déséquilibre des sociétés de transition »), l'auteur analyse quelques-uns des déséquilibres politiques et sociaux (le conflit tradition-modernité ; la contradiction structures archaïques-idéologies modernes ; le conflit de classes...) parmi les plus caractéristiques des situations actuelles de transition que vit le Tiers-Monde.

Selon Blardone, chacun de ces déséquilibres, chacune de ces contradictions, peut être surmonté - « à condition cependant qu'un large débat s'instaure dans le peuple sur le sens à donner au développement, sur les changements de structures et de comportements nécessaires, sur les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser » (p. 18). Par ailleurs, l'auteur estime que « ce débat public... à l'intérieur apparaît comme une condition aussi nécessaire au développement et à la promotion des peuples que la lutte contre la dépendance et la domination extérieure » (p. 18).

On trouvera à la fin du volume une excellente bibliographie (pp. 215-227) sur le sous-développement et le développement. Enfin, en annexe, l'auteur résume adéquatement les « caractéristiques comparées des villes tertiaires du Tiers-Monde et des cités industrielles d'Occident » ainsi que les

grandes étapes du processus de « l'urbanisation tertiaire accélérée et du processus cumulatif de sous-développement dans le Tiers-Monde ».

Daniel GAY

*Département de sociologie,
Université Laval*

DEBASCH, Ch. (éd.), *Les économies maghrébines*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1971, 281p.

On reproche souvent aux critiques de passer plus de temps et de mots à décrire un livre idéal qu'à critiquer le livre réel qu'ils ont sous la main. Pour éviter de tels reproches nous décrirons brièvement le livre que *Les économies maghrébines* n'est pas ; c'est-à-dire une étude intégrée ou comparative du développement économique maghrébin depuis l'indépendance. C'est plutôt un recueil des articles écrits par quelques chercheurs du Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, division du CNRS. Divers articles racontent les péripéties des économies de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la Lybie depuis l'indépendance jusqu'en 1971, date de parution de l'ouvrage. D'autres articles ont trait à quelques problèmes économiques : accords pétroliers franco-algériens de 1965, influence de l'exploitation du pétrole en Lybie, réforme des structures commerciales en Tunisie, pour n'en citer que quelques-uns. Il reste au lecteur de faire le bilan comparatif, tâche rendue encore plus difficile du fait que les articles s'occupent de problèmes très variés et les approchent de points de vue assez divergents. La seule trace d'un cadre unifiant se trouve dans la croyance, souvent tacite, que pour comprendre la structure d'une économie sous-développée, il faut commencer par une étude des liens de dépendance qui lient cette économie aux économies développées de l'extérieur.

Une comparaison plus poussée et une étude plus formelle des liens entre le domaine économique et le domaine socio-politique auraient ajouté à l'intérêt du recueil, puisque la région maghrébine comprend quatre pays aux régimes politiques et aux conditions sociales assez divers. Il paraît, d'après l'information donnée, que le fait commun de la dépendance l'emporte sur les divergences politiques ; que malgré des rhétoriques souvent opposées, ces pays font face aux mêmes problèmes, et ont recours aux solutions assez semblables. Économies mal intégrées et dominées par la monoculture ; un secteur agricole en recul ; secteur industriel minime ; secteur tertiaire gonflé ; surpeuplement et sous-emploi dans les villes : ces thèmes se retrouvent dans chaque article. Et, pour tous les pays, la solution semble se trouver dans une espèce de dirigisme, qu'il s'appelle socialisme arabe ou capitalisme de l'État. Les pays se distinguent les uns des autres surtout dans le choix des priorités et points d'attaque et dans les forces politiques qui font le soutien ou les victimes de la politique économique, et ceci pour des raisons peu discutées dans les articles généraux.

Les articles qui traitent des problèmes particuliers à chaque pays sont plus intéressants, justement du fait qu'ils s'occupent du cadre socio-politique des problèmes économiques. Le lecteur qui possède déjà des connaissances des pays maghrébins ou des pays sous-développés trouvera ici et des exemples et de l'information nouvelle. L'article au sujet de la localisation des industries nouvelles en Algérie donne une description excellente des problèmes du développement intégré dans un pays où le secteur urbain est dominé par une seule ville ; tandis que l'article sur la réforme des structures commerciales en Tunisie servira à titre d'exemple des problèmes commerciaux comme symptôme et cause d'une économie sous-développée. L'étude de l'économie lybienne montre que même la possession d'une ressource génératrice de richesses énormes, telle que le pétrole, ne mène forcément pas au développement économique du pays possédant, et décrit avec illustrations statistiques les

rapports entre un pays sous-développé et les entreprises multinationales sous le régime de concession.

Les économies maghrébines ne servira pas comme première introduction au sujet, mais, pour le spécialiste du Maghreb qui a déjà les connaissances de fond nécessaires, ou pour le spécialiste du développement économique ou politique à la recherche de cas typiques, le livre s'avérera à la fois intéressant et utile. Les problèmes auxquels s'adressent les auteurs sont des problèmes réels et importants, et les articles eux-mêmes sont, pour la plupart, valables. Même la date du livre (1971) ne gêne pas ; le désir de savoir « ce qui s'est passé après » peut suggérer des chemins intéressants pour la recherche. L'ouvrage se désigne un « premier bilan » et, comme tel, traite des sujets que ne peut ignorer aucun bilan futur.

Maureen COVELL

North Adams College,
North Adams, Mass.

DE ROUX, Xavier et VOILLEMOT, Dominique, *Le Droit de la concurrence des communautés européennes : Traité pratique - Recueil des textes* (2^e éd.), André Joly, Paris, 1972, 588p.

Depuis la parution de l'ouvrage de Houssiaux, *Concurrence et Marché commun* (Éditions Génin, Paris, 1960), les observateurs du Marché commun ont été fascinés par les possibilités de fusion des entreprises des États-membres du Marché commun. L'un des principaux objectifs du Traité de Rome était la création « d'un espace économique unique entre les six États-membres ». À l'époque, l'idée était originale et elle le demeure aujourd'hui en regard des tentatives d'autres associations de pays en d'autres parties du monde pour créer des unions économiques semblables.

Les membres du Marché commun se méfiaient naturellement, comme tout État particulier, des dangers de collusion industrielle